



Rapport d'Activité 2009

CHRS SOS Femmes Accueil



Rédaction : Yves Lambert, sauf indication contraire

Le dispositif des Opératrices Sociales de Quartier, l'activité du site web sosfemmes.com et la Maison Relais Colbert font l'objet de rapports séparés (téléchargeables sur le site sosfemmes.com)

SOS FEMMES ACCUEIL - Bât. Vosges n°1 - 2, rue Saint-John Perse - 52100 SAINT-DIZIER

Tél. : 03.25.06.50.70 - Fax : 03.25.06.86.35 - E-mail : direction@sosfemmes.com

Organisme d'Intérêt Général habilité à recevoir des dons ouvrant droit à réduction d'impôt sur le revenu

SIRET 32280319800025 - APE 853E - CREDIT MUTUEL MEUSE SUD SAINT-DIZIER 10278-02001-00017334440-52

Sommaire

1. Organigramme 2009	3
2. La formation continue du personnel	4
3. L'activité en chiffres	5
4. Compte-rendu des actions en santé	14

NB : ce rapport ne contient que les éléments variables de l'activité, les autres données relatives au fonctionnement étant disponibles dans le projet d'établissement.

Le complément indispensable à ce rapport : www.sosfemmes.com

Si vous ne connaissez pas le site de SOS Femmes Accueil (et le travail qui est réalisé sur le web), visitez-le de toute urgence !

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, 1.869.743 pages ont été chargées, soit un retrait par rapport à 2008 (- 888.540) et même par rapport à 2007 (- 418.624). Cette baisse correspond bien sûr à une baisse des visiteurs entre janvier et août qui sont passés des 60 à 70.000 habituels par mois à 50-60.000 pour remonter au niveau habituel et même dans la fourchette 70 à 80.000 ensuite, de septembre à décembre. Sur l'année 2009, 18.506 emails ont été reçus et autant de réponses rédigées ... (19.654 en 2008, 18.007 en 2007), correspondant à 4.050 situations différentes traitées (détail ci-dessous) contre 3.766 en 2008 et 2.883 en 2007.

Femmes

Victime de violences conjugales ?
Victime de viol ? d'abus sexuels ?
Harcèlement sexuel et/ou moral
Prostitution
Homosexuelles
Maîtrise de la fécondité et IVG
Coeur et corps, mode d'emploi

Espace d'échanges

Questions, messages, réponses
Nous adresser un email

Ressources

Liens, adresses, contacts téléphone
Points de vue
Le coin des pros

La vie du site

Avertissement
Pourquoi ce site ?
Quoi de neuf sur le site ?
Trafic sur le site
Faire un lien vers ce site
Une affichette à imprimer

Bulletin d'info

Bulletin mensuel d'information

L'association

Tout sur SOS Femmes Accueil
Nous contacter
Nous soutenir

Actualités

Médias et autres cherchent témoins
Archives des infos temporaires

Recherche par Google

OK

sur ce site sur le web

SOS Femmes accueil

Site créé le 15 janvier 2000
pour les femmes en difficulté
et ceux qui les soutiennent.
Remis à jour régulièrement.

sosfemmes.com



Ressource soutenue
par le Service aux
Droits des Femmes
et à l'Égalité



CHIMULUS
dessin de Chimulus
cliquer sur le dessin pour l'agrandir

sosfemmes.com

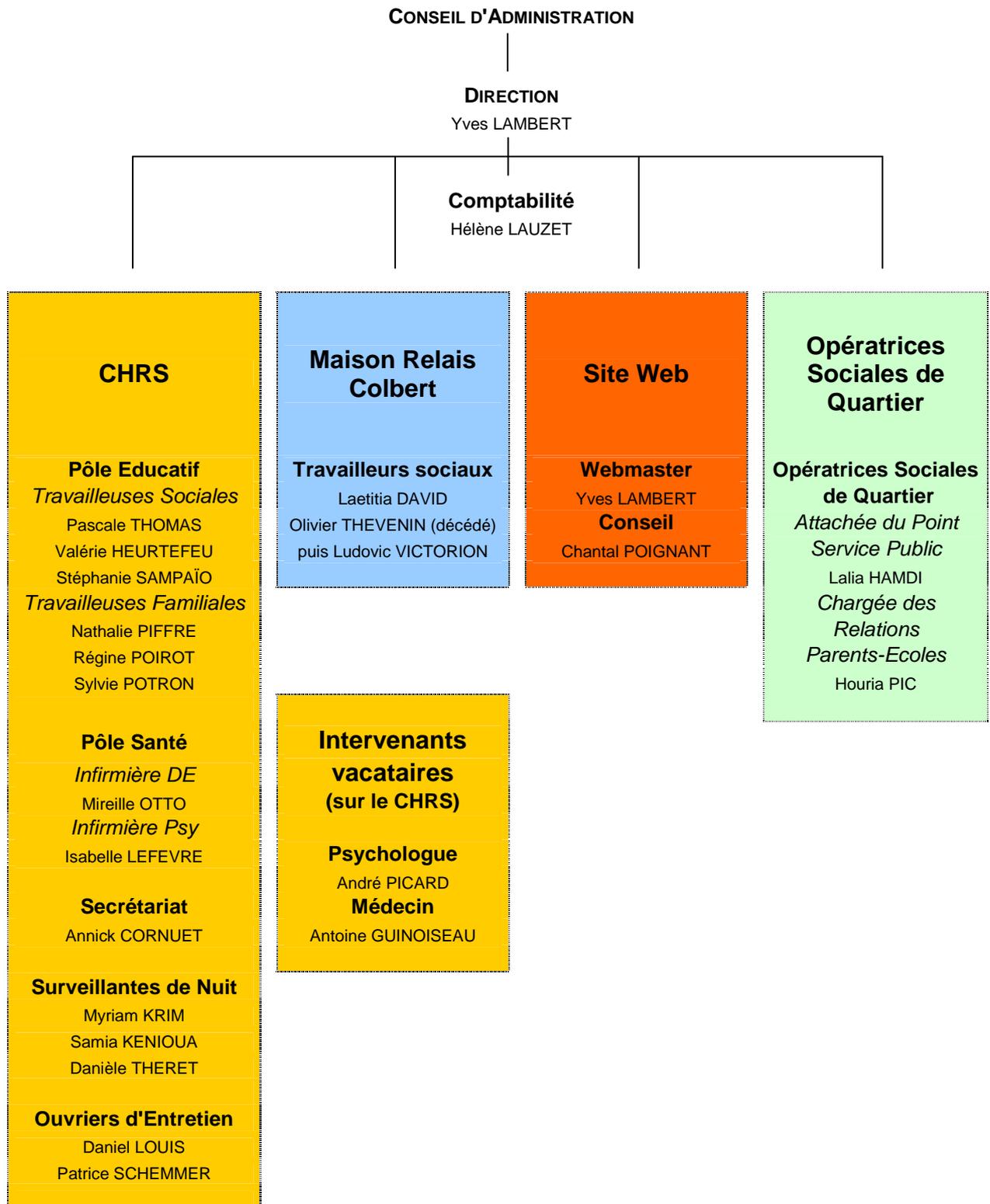
► Effacer vos traces de passage
sur le site

© Yves Lambert, 2000-2009

Copie, utilisation et reproduction des textes et des images interdites sans autorisation

Ce site est hébergé avec satisfaction par alphanet-info qui gère aussi une solution antispam et antivirus

1. Organigramme de l'association SOS Femmes Accueil en 2009



2. La formation continue du personnel

Les formations suivantes ont pu être organisées en 2009 :

- les nouvelles méthodes comptables M22, une salariée
- la gestion des conflits, dix salariés
- l'impact des réformes tarifaires et de financement et le CPOM, un salarié
- la paie et les charges sociales, une salariée

Par ailleurs, une salariée monitrice-éducatrice a continué une formation « passerelle » à l'IRTS de Reims en vue du DEES (Diplôme d'Etat d'Edicateur Spécialisé) commencé en 2008.

3. L'activité en chiffres

3.1. Traitement de l'ensemble des demandes

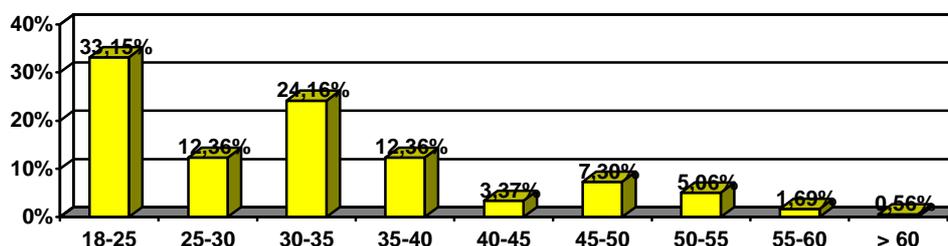
En 2009, hors l'activité liée à internet, ce sont **520 personnes** (491 en 2008, 460 en 2007, 498 en 2006) qui se sont adressées à l'équipe du CHRS, des femmes dans 99,17 % des cas, des hommes dans 0,83 %. Parmi ces personnes, 302 ont reçu des conseils, des renseignements, ou ont bénéficié d'un accompagnement court sans hébergement, 151 ont été admises au sein du CHRS.

Le nombre de personnes qui se sont vues refuser une admission en CHRS pour manque de place s'élève à **69 personnes et/ou familles** (70 en 2008, 149 en 2007, 139 en 2006, 172 en 2005) : il s'agit donc depuis 2008 d'une chute drastique conséquente de l'attribution à l'établissement de deux places d'urgence permanente et de deux places d'urgence en période hivernale. En conséquence, il est clair que le centre d'hébergement répond mieux au besoin.

3.2. Demandes autres que les demandes d'hébergement en CHRS

Ce chapitre propose quelques détails sur les **302 personnes** qui ont fait une **demande d'aide** à l'équipe du CHRS **sans que celle-ci soit une demande d'hébergement** (236 en 2009, 229 en 2007, 210 en 2006, 168 en 2005). Ce décompte n'inclut bien sûr pas les emails reçus via le site web : il ne concerne que les entretiens physiques et/ou téléphoniques.

Répartition des personnes selon l'âge



Les personnes ou services ayant introduit la demande pour elles étaient les services sociaux départementaux dans 23,84 % des cas ; des CCAS ou mairie 1,32 % ; des médecins ou hôpitaux 1,99 % ; la police ou la gendarmerie 0,99 % ; l'entourage de la personne 15,56 % ; la personne elle-même 40,73 % ; d'autres services sociaux (tutelles, par ex.), Mission Locale, etc. 15,57 %.

Motifs des demandes relevés à partir de la première déclaration :

	2009	2008
Rupture conjugale ou familiale, décohobitation	21,00 %	14,86 %
Rupture de solidarités amicales	3,58 %	1,35 %
Maltraitance, violences, danger	70,11 %	47,97 %
Prise en charge éducative des enfants	3,10 %	4,05 %
Sortie d'un dispositif de prise en charge avec hébergement	0,00 %	0,00 %
Permission maison d'arrêt ou centre de détention	0,00 %	0,00 %
Problèmes de santé	1,19 %	3,38 %
Absence de titre de séjour, arrivée en France	0,00 %	1,35 %
Expulsion (logement)	0,00 %	0,00 %
Absence d'hébergement	0,00 %	2,03 %
Autre	1,02 %	25,00 %

L'origine géographique des personnes est la suivante :

	2009	2008
Circonscription de Saint-Dizier :	37,00 %	38,08 %
Circonscription de Joinville :	2,05 %	9,16 %
Circonscription de Chaumont :	16,16 %	5,42 %
Circonscription de Langres :	3,08 %	3,74 %
Soit Haute-Marne :	58,29 %	56,40 %
Marne	9,93 %	5,14 %
Aube :	2,74 %	2,05 %
Ardennes :	0,68 %	1,37 %
Soit Champagne-Ardenne, Hte-M. incluse :	71,64 %	64,96 %
France, hors Champagne-Ardenne :	28,36 %	35,04 %
Hors France :	0,00 %	0,56 %

Réponses apportées (attention ! réponses multiples) :

	2009	2008
Entretiens, renseignements, conseils, écoute	79,02 %	69,30 %
Accompagnement court en lien avec la demande	9,74 %	7,02 %
Orientation sur un autre organisme	19,12 %	21,49 %
Sans suite, autre solution, sans nouvelles	1,12 %	2,19 %

3.3. Demandes ayant donné lieu à une admission au CHRS

3.3.1. Demandes ayant donné lieu à une admission en hébergement d'urgence

En 2008, le CHRS a bénéficié d'une augmentation de capacité de fait par la création de deux places d'hébergement d'urgence permanentes et de deux places d'hébergement d'urgence en hiver, ouvertes du 1^{er} novembre au 31 mars suivant.

En 2009, ce sont **28 personnes ou familles** qui ont fait un séjour au sein du CHRS en hébergement d'urgence (42 en 2008), accompagnées de **9 enfants** (20 en 2008), soit un total de **37 personnes** (62 en 2008).

Compétence →	Conseils Généraux	dont Haute-Marne	Etat	TOTAL
Femmes seules			18	18
Femmes seules et enceintes	2			2
Femmes accompagnées d'enfants	3		3	6
F. accomp. d'enfants et enceintes	2			2
TOTAL	7		21	28

* Les personnes sous compétence financière des départements sont les femmes enceintes et/ou accompagnées d'au moins un enfant de moins de 3 ans.

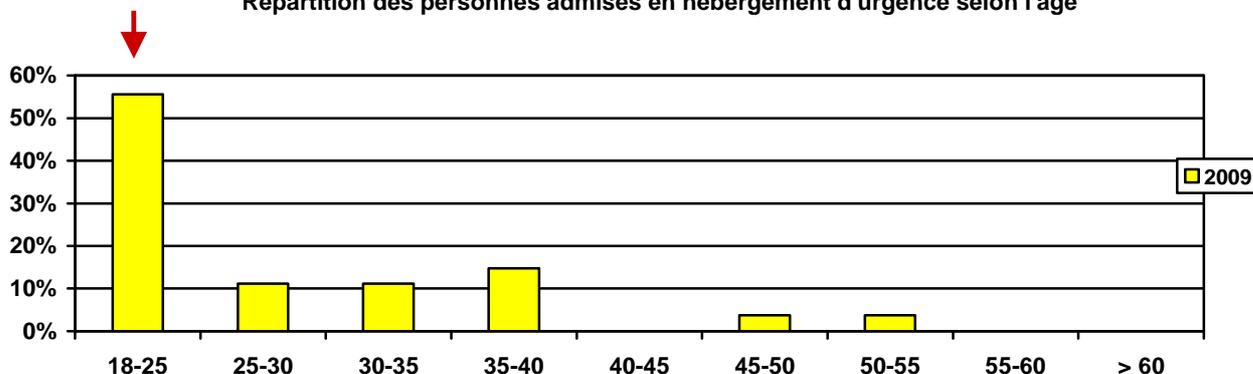
Les enfants avaient moins de 3 ans dans 44,44 % des cas (4) ; entre 3 et 18 ans 55,55 % (5).

Le **nombre total de journées réalisées** aura été de **843**.

L'origine géographique des personnes est la suivante :

	2009	2008
Circonscription de Saint-Dizier :	53,57 %	40,48 %
Circonscription de Joinville :	0,00 %	14,29 %
Circonscription de Chaumont :	7,14 %	4,76 %
Circonscription de Langres :	3,57 %	16,67 %
Soit Haute-Marne :	64,29 %	76,20 %
Marne	3,57 %	4,76 %
Aube :	0,00 %	0,00 %
Ardennes :	0,00 %	0,00 %
Soit Champagne-Ardenne, Hte-M. incluse :	67,86 %	80,96 %
France, hors Champagne-Ardenne :	31,14 %	19,05 %
Hors France :	0,00 %	0,00 %

Répartition des personnes admises en hébergement d'urgence selon l'âge



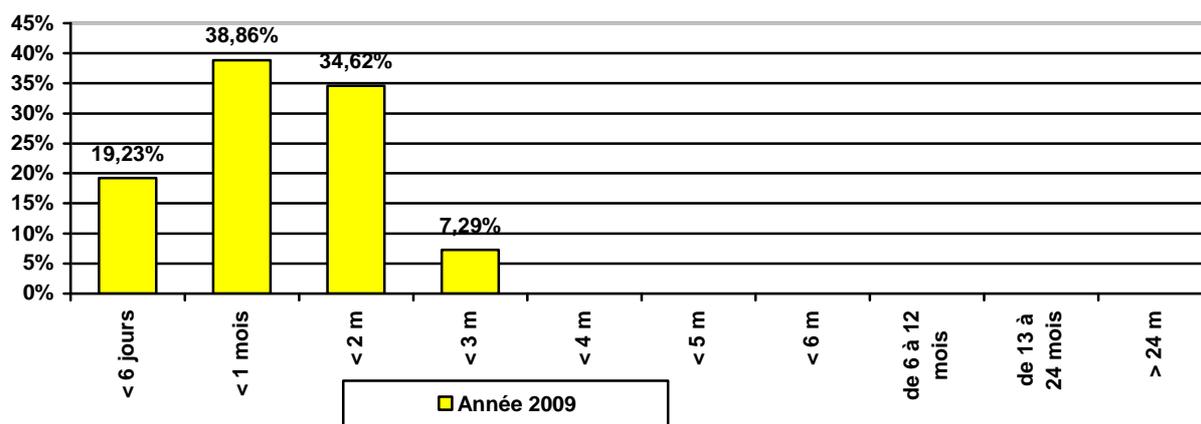
On remarquera la proportion très importante de jeunes de moins de 25 ans (55,56 %) ...

Les personnes ou services ayant introduit la demande étaient les services sociaux départementaux dans 14,29 % des cas ; des CCAS ou mairie 0,00 % ; le 115 dans 17,86 % ; des médecins ou hôpitaux 7,14 % ; l'entourage de la personne 3,57 % ; la personne elle-même 39,29 % ; la police et gendarmerie 10,71 % ; d'autres services sociaux, Mission Locale, etc. 7,14 %.

Motifs des demandes relevés à partir de la première déclaration :

	2009	2008
Rupture conjugale ou familiale, décohabitation ↗	26,19 %	16,93 %
Rupture de solidarités amicales ↗	9,52 %	1,89 %
Maltraitance, violences, danger ↘	21,43 %	29,23 %
Prise en charge éducative des enfants	0,00 %	3,08 %
Sortie d'un dispositif de prise en charge avec hébergement	4,76 %	1,54 %
Permission maison d'arrêt ou centre de détention	0,00 %	0,00 %
Problèmes de santé	0,00 %	0,00 %
Absence de titre de séjour, arrivée en France	0,00 %	0,94 %
Expulsion (logement)	0,00 %	1,54 %
Absence d'hébergement ↘	33,33 %	44,62 %
Autre	4,76 %	3,08 %

Durées de séjour :



La **durée moyenne des séjours en hébergement d'urgence** calculée sur la base du nombre de jours cumulés des sortants est **22,78 jours**.

3.3.2. Demandes ayant donné lieu à une admission en hébergement d'insertion

En 2009, ce sont **59 personnes isolées ou familles** qui ont fait un séjour au sein du CHRS en hébergement d'insertion¹ (69 en 2008, 80 en 2007, 86 en 2006, 63 en 2005, 88 en 2004 et 70 en 2003), accompagnées de **55 enfants** (42 en 2008, 72 en 2007, 73 en 2006, 46 en 2005, 89 en 2004 et 53 en 2003), soit un total de **114 personnes** (111 en 2008, 152 en 2007, 159 en 2006, 109 en 2005, 177 en 2004 et 123 en 2003).

On notera que la comparaison avec les années précédentes est relative eu égard à la nouvelle capacité en places d'hébergement d'urgence, qui n'existait donc pas auparavant. Au total, c'est donc un total de **151 personnes** reçues et hébergées, à mettre en rapport avec le total des années précédentes (173 en 2008, 152 en 2007, 159 en 2006, 109 en 2005, 177 en 2004 et 123 en 2003).

Compétence →	Conseils Généraux	dont Hte-Marne	Etat	TOTAL
Femmes seules			31	31
Femmes seules et enceintes	4	2		4
Femmes accompagnées d'enfants	16	4	4	20
F. accomp. d'enfants et enceintes	4	1		4
TOTAL	24	7	35	59

* Les personnes sous compétence financière des départements sont les femmes enceintes et/ou accompagnées d'au moins un enfant de moins de 3 ans.

Les enfants avaient moins de 3 ans dans 45,28 % des cas (24) ; entre 3 et 18 ans 54,72 % (29).

Les **7 femmes sous compétence du Conseil Général de la Haute-Marne** étaient accompagnées de **6 enfants de moins de 3 ans** (9 femmes et 7 enfants en 2008, 12 femmes et 10 enfants en 2007, 14 femmes et 26 enfants en 2006, 10 femmes et 10 enfants en 2005).

¹ Y compris les personnes déjà présentes au 1^{er} janvier et encore présentes au 31 décembre.

Le **nombre total de journées réalisées** aura été de :

	Occupation réelle en nombre de journées				Total
	Financées	Compétence Départements	dont Haute- Marne	Compétence Etat	
CHRS structure collective		4 113	398	7 060	11 173
CHRS suivi en éclaté		1 164	180	1 522	2 686
TOTAL (journées)	12 410	5 277	578	13 859	13 859
Taux d'occupation					111,67 %

Détail du nombre de journées des familles sous compétence départementale :

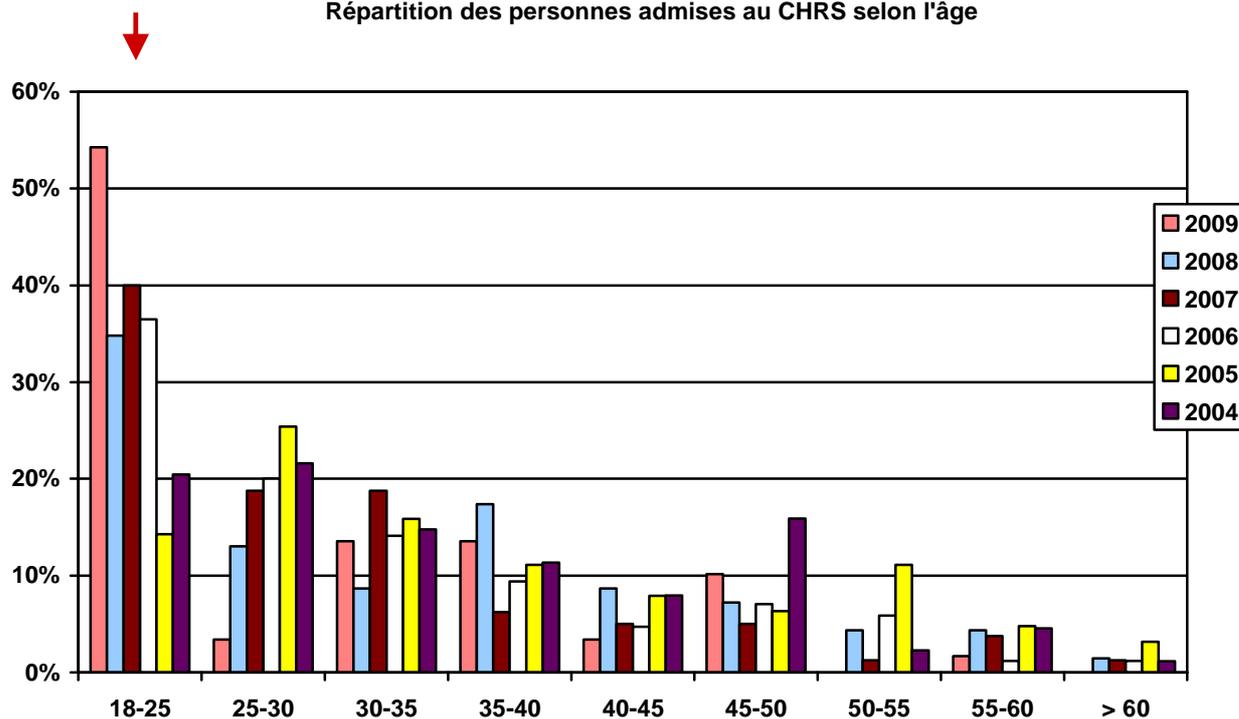
	Haute-Marne			Autres départements		
	Femmes enceintes	Mères isolées avec enfants de moins de 3 ans	Enfants de moins de 3 ans	Femmes enceintes	Mères isolées avec enfants de moins de 3 ans	Enfants de moins de 3 ans
Nbre totale de journées	20	279	279	78	2277	2488
dont en collectif	20	189	189	78	1667	1970
dont en éclaté	0	90	90	0	610	518

L'**origine géographique des personnes** est la suivante :

	2009	2008	2009 CG 52 ²
Circonscription de Saint-Dizier :	44,07 %	40,58 %	44,45 %
Circonscription de Joinville :	1,69 %	11,59 %	11,11 %
Circonscription de Chaumont :	3,39 %	2,90 %	22,22 %
Circonscription de Langres :	1,69 %	7,25 %	22,22 %
Soit Haute-Marne :	50,84 %	62,32 %	100,00 %
Marne	16,95 %	8,70 %	
Aube :	0,00 %	1,45 %	
Ardennes :	0,00 %	0,00 %	
Soit Champagne-Ardenne, Hte-M. incluse :	67,79 %	72,47 %	
France, hors Champagne-Ardenne :	32,21 %	26,09 %	
Hors France :	1,45 %	1,45 %	

2 Personnes sous compétence du Conseil Général de la Haute-Marne

Répartition des personnes admises au CHRS selon l'âge



On remarquera la proportion très importante de jeunes de moins de 25 ans ... On remarquera que le « décrochage » s'est opéré en 2006 : à partir de cette période, le nombre de jeunes de moins de 25 ans a *grosso modo* doublé dans l'établissement, passant de 15-20 % à 35-30 % ... Avec 54,24 %, un record est atteint en 2009 ... !!!

Les personnes ou services ayant introduit la demande étaient les services sociaux départementaux dans 39,66 % des cas (23,19 % en 2007) ; des CCAS ou mairie 3,45 % (2,90 %) ; des CHRS ou services d'accueil d'urgences 8,62 % (11,59 %) ; des médecins ou hôpitaux 3,45 % (4,35 %) ; l'entourage de la personne 0,00 % (1,45 %) ; la personne elle-même 34,48 % (40,58 %) ; d'autres services sociaux (tutelles, par ex.), la police et gendarmerie, Mission Locale, etc. 10,34 % (15,94 %).

Motifs des demandes relevés à partir de la première déclaration :

	2009	2008
Rupture conjugale ou familiale, décohabitation ↗	25,27 %	16,49 %
Rupture de solidarités amicales ↗	8,79 %	1,89 %
Maltraitance, violences, danger ↘	16,48 %	20,62 %
Prise en charge éducative des enfants	2,20 %	3,09 %
Sortie d'un dispositif de prise en charge avec hébergement ↘	3,30 %	15,46 %
Permission maison d'arrêt ou centre de détention	0,00 %	2,06 %
Problèmes de santé	0,00 %	0,00 %
Absence de titre de séjour, arrivée en France	0,00 %	0,94 %
Expulsion (logement)	0,00 %	1,03 %
Absence d'hébergement ●	39,56 %	35,05 %
Autre	4,40 %	6,19 %

Prolongations de séjour :

NB : lorsqu'une personne est admise dans l'établissement, dans les deux semaines qui suivent son admission est décidée contractuellement une durée de séjour. Lorsque celle-ci ne peut être respectée, une nouvelle date est décidée et on parle alors de **prolongations** (de séjour).

En 2009, ces prolongations ont concerné 29 dossiers (66 en 2008, 24 en 2007), sachant qu'une famille peut bénéficier de plusieurs prolongations et que le système informatique de traitement statistique ne permet de repérer combien. Les motifs des prolongations ont été les suivants :

	2009	2008
Démarche accès au logement en cours (attente d'attribution) ↓	12,12 %	21,21 %
Attente d'un titre de séjour (regrpmt familial, mariage, enfant français) ↗	7,58 %	1,52 %
Attente du statut d'asile territorial	0,00 %	0,00 %
Attente du statut d'asile politique	1,52 %	1,52 %
Recherche lieu d'accueil adapté (CAT, lieu de vie, appt thérap. fam. d'acc.)	1,52 %	0,00 %
En attente d'une décision judiciaire ↗	10,61 %	4,55 %
En attente de droits ↗	6,06 %	0,00 %
Aucuns revenus, pas d'emploi (< 25 ans) ↗	15,15 %	10,61 %
Nécessité de poursuite du travail avec la famille ↓	1,52 %	12,12 %
Découverte d'un problème de santé majeur	0,00 %	0,00 %
Refus de logement sur Saint-Dizier	0,00 %	1,52 %
Apprentissage post-partum de la prise en charge d'un enfant	0,00 %	0,00 %
En attente d'une mesure éducative	3,03 %	1,52 %
Nécessité observation plus approfondie car inquiétudes (enfants) ↓	1,52 %	9,09 %
En raison d'une décision judiciaire	0,00 %	0,00 %
Placement enfants ou confiés à des tiers	0,00 %	0,00 %
Main levée d'un placement d'enfants et retour	0,00 %	0,00 %
Apprentissage de la gestion budgétaire	7,58 %	10,61 %
En attente d'une mesure de tutelle	0,00 %	1,52 %
Apurement de dettes en cours, dossier surendettement en cours	6,06 %	12,12 %
Prob. de revenus, ne remplit pas les conditions d'accès à un logement ↗	21,21 %	10,61 %
Autre	4,55 %	1,52 %

Comparaison entre les revenus à l'entrée et à la sortie :

Revenus	2009	2008	2009	2008
	A l'admission	A l'admission	A la sortie	A la sortie
Aucuns revenus ↗	46,97 %	30,67 %	*27,03 %	*13,89 %
RMI/RSA	15,15 %	20,00 %	20,27 %	18,06 %
API/RSA	12,12 %	21,33 %	12,16 %	27,78 %
AAH, pension d'invalidité	3,03 %	9,33 %	4,05 %	12,50 %
Prestations familiales	12,12 %	9,33 %	14,86 %	5,56 %
Autres CAF	3,03 %	1,33 %	12,16 %	8,33 %
ASSEDIC	3,03 %	0,00 %	5,41 %	2,78 %
CES	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
CDD, CAE	1,52 %	0,00 %	1,35 %	2,78 %
CDI	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Pension alim et/ou compensatrice	0,00 %	1,33 %	0,00 %	1,39 %
Retraite, pension de reversion, FNS	0,00 %	2,67 %	0,00 %	2,78 %
Autre	3,03 %	4,00 %	2,70 %	4,1 %

* Ce chiffre est à apprécier au regard des personnes de moins de 25 ans et/ou dont le séjour est inférieur à 6 jours et à un mois ...

Localisation géographique à la sortie :

	2009	2008
Circonscription de Saint-Dizier :	60,38 %	55,93 %
Circonscription de Joinville :	0,00 %	6,78 %
Circonscription de Chaumont :	9,43 %	3,39 %
Circonscription de Langres :	0,00 %	3,39 %
Soit Haute-Marne :	69,81 %	69,49 %
Marne	13,21 %	0,00 %
Aube :	3,77 %	3,39 %
Ardennes :	0,00 %	1,69 %
Soit Champagne-Ardenne, Haute-Marne incluse :	86,79 %	74,57 %
France, hors Champagne-Ardenne :	13,21 %	23,73 %
Hors France Union Européenne :	1,69 %	1,69 %
Hors Union Européenne :	0,00 %	0,00 %

Situation de logement à la sortie :

	2009	2008
A un logement (toutes catégories)	35,85 %	42,37 %
Occupant sans titre, squat	0,00 %	0,00 %
Hébergé par de la famille ou des amis	28,30 %	23,73 %
Caravane	0,00 %	0,00 %
FJT, résidence sociale, maison relais	0,00 %	0,00 %
CHRS, CADA	5,66 %	6,78 %
Structures sanitaires	1,89 %	1,69 %
Maison d'arrêt, centre de détention	1,89 %	3,39 %
Sans hébergement, SDF	0,00 %	0,00 %
Autre, inconnu	26,41 %	22,03 %

Événements majeurs au cours du séjour :

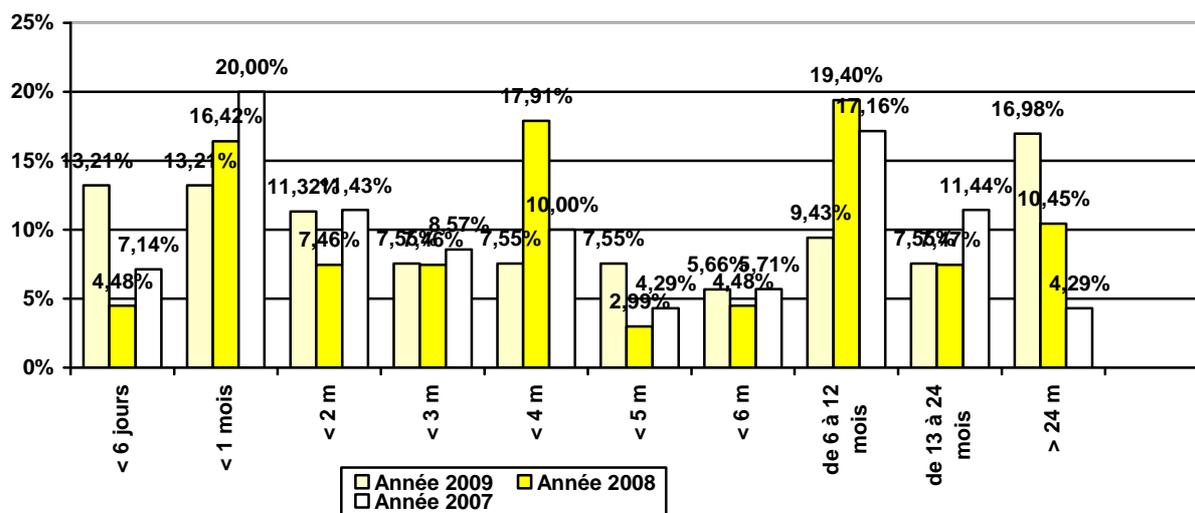
	2009	2008
A été hospitalisée plus de 48 heures en CHG	15,38 %	14,55 %
A été hospitalisée plus de 48 heures en CHS	2,56 %	0,00 %
Découverte d'un problème de santé majeur avec traitement lourd	2,56 %	1,82 %
Grossesse, accouchement	10,26 %	9,09 %
Reconnaissance d'un handicap (MDPH)	2,56 %	3,64 %
Mise en place d'un suivi psycho-éducatif des enfants à l'extérieur	10,26 %	12,73 %
Dossier surendettement en cours, déposé ou plan arrêté	5,13 %	7,27 %
Mise sous tutelle ou demande en cours ↘	2,56 %	10,91 %
Demande d'asile politique, territorial ou de carte de séjour	5,13 %	3,64 %
Information au juge des enfants, signalement, placement ●	10,26 %	10,91 %
Médiation familiale	0,00 %	0,00 %
Procédure civile et/ou pénale ↗	33,33 %	25,45 %

Le tableau ci-dessus est capital. En arrêtant les critères de saisie, l'équipe a cherché à décrire le type de population accueillie et, par conséquent, **l'importance et la lourdeur du travail social** qui est effectué à son bénéfice ... Il nous semble suffisamment parlant en lui-même ...

Conditions de sortie de la personne :

	2009	2008
Décision commune à la personne et à l'équipe	45,28 %	52,54 %
Négociées mais décision mal acceptée par la personne/famille	1,89 %	0,00 %
Mis en œuvre par la personne/famille sans l'aval de l'équipe	26,42 %	25,42 %
Exclusion pour problèmes de comportement graves ↗	3,77 %	1,69 %
Exclusion pour absence de collaboration ou non respect des règles ↗	11,32 %	8,47 %
Personne perdue de vue, disparue sans information ↘	3,77 %	8,47 %
Retour au domicile familial, reprise de la vie commune	7,55 %	3,39 %

Durées de séjour :



La **durée moyenne des séjours** calculée sur la base du nombre de jours cumulés des sortants est de **114,9 jours** (elle était de 131,7 jours en 2008, 111,8 jours en 2007 et 107,5 jours en 2006) mais la comparaison avec les années précédentes est délicate en raison du bénéfice des lits d'urgence en 2008 qui viennent modifier l'activité et son compte-rendu. La durée moyenne des séjours en hébergement d'urgence calculée sur la base du nombre de jours cumulés des sortants est **22,7 jours** (16,6 en 2008), la durée moyenne cumulée des deux activités est de **92,4 jours** (85,3 jours en 2008).

4. Compte-rendu des actions en santé

Rédigé par Mireille OTTO et Isabelle LEFEVRE, infirmières

I - Entretiens

Toutes les personnes accueillies au moins une semaine sont reçues par l'infirmière pour un entretien afin de faire le point sur l'état de santé actuel et réfléchir aux soins et aux mesures de prévention à mettre en place par la suite.

D'autres entretiens plus ou moins formels peuvent être nécessaires selon les cas.

La communication est parfois difficile, du fait de problème linguistique ou exceptionnellement de refus catégorique de la personne accueillie.

II – Consultations auprès d'un médecin généraliste

Libre choix est laissé aux résidentes, surtout celles qui ont des enfants, de consulter un médecin de ville, ce qui devient tâche ardue car les médecins, surchargés, acceptent difficilement de nouveaux patients.

- 7 femmes et 8 enfants ont été emmenés aux urgences.
- 2 femmes ont été transportées par le SAMU
- 2 femmes ont été suivies à l'Hôpital et aussi au C.S.A.P.A (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)

III - Consultations auprès d'un spécialiste

- Gynécologue : 29 femmes
- Pédiatre : à l'hôpital pour 3 enfants + consultation directe par les mamans, en ville
- Ophtalmologiste : 2 femmes et 2 enfants
- Oto-rhino-laryngologiste : 2 femmes et 2 enfants
- Dentiste : 9 personnes et 1 adolescente chez l'orthodontiste
- Dermatologue : 3 femmes et 2 enfants
- Angiologue : 1 femme
- Chirurgien : 2 femmes et 4 enfants
- Psychiatre : 39 résidentes reçues en entretien infirmier - 5 uniquement pour présentation - 10 de façon ponctuelle sur demande du travailleur social - 24 de façon régulière voire hebdomadaire

12 personnes n'ont pas bénéficié d'entretien en raison de la durée de leur séjour compris entre 2 et 7 jours.

Une consultation auprès d'un psychiatre a été demandée pour 4 résidentes - 1 ne s'y est pas rendue - 2 consultations ont été suivies d'une hospitalisation au Centre Hospitalier André Breton - 1 a été reçue sur le CHG en psychiatrie de liaison

Une consultation auprès d'un psychologue a été demandée pour 7 résidentes - 1 ne s'y est pas rendue - 3 continuent la prise en charge.

222 entretiens infirmiers au total en 2009

IV - Structures para-médicales

Comme tout citoyen, les personnes hébergées à SOS FEMMES ACCUEIL utilisent les systèmes de droit commun ; à savoir :

- Laboratoires
- Centre d'imagerie médicale
- Infirmières libérales
- Kinésithérapeutes libéraux
- Cabinets de soins dentaires
- Soins externes du CHG et CDAG (consultation de dépistage anonyme et gratuit)
- C.S.A.P.A : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

V – Hospitalisations

Des femmes

- en gynécologie-obstétrique : 4 femmes et 1 adolescente de 14 ans
- en médecine : 2 femmes
- en chirurgie : 4 femmes
- en psychiatrie :

Des enfants

- 5 enfants ont été hospitalisés.

VI - Pathologies rencontrées

1. Chez les femmes

a. Pathologies gynéco-obstétricales

- 4 femmes ont donné naissance à un enfant et même 2 pour l'une d'elles qui accouchait pour la seconde fois de jumeaux.
- 1 jeune fille de 14 ans a bénéficié d'une IVG.
- 2 femmes trentenaires ont eu un condylome traité par cryothérapie

b. Pathologies chirurgicales

- 1 jeune femme a été suivie pour une entorse du genou
- 1 jeune femme a été opérée du lobe de l'oreille arraché par le passé par une boucle d'oreille

c. Pathologies psychiatriques

d. Pathologies médicales

- Pathologies liées à une consommation excessive d'alcool pour 5 femmes, surtout à type de problèmes de comportement, rendant difficile la vie en collectivité
- Pour 2 personnes dépendantes de l'alcool et consommant fréquemment, une prise en charge par le CSAPA a été nécessaire et un sevrage en milieu hospitalier a été programmé ; mais, hélas, sans le résultat escompté par l'équipe éducative puisque ces 2 femmes sont retournées au domicile sans suivi médical. Elles ont été à nouveau sollicitées par le CSAPA mais sans réponse de leur part
- 1 jeune femme sous traitement pour la thyroïde était suivie pour surcharge pondérale et état pré-diabétique
- 1 jeune femme, polytoxicomane, a dû réaliser un bilan complet suite à une embolie pulmonaire (antérieure à son arrivée au CHR), aucune complication majeure n'a été décelée
- Des bilans ophtalmologiques ont permis à des personnes porteuses de lunettes de changer leur appareillage
- Les soins dentaires sont difficiles à mettre en place du fait de la réticence des personnes accueillies et l'accompagnement physique s'avère souvent nécessaire
- Nombreux cas d'angines – rhino pharyngites à type d'épidémie saisonnière
- Gastro-entérites également sur ce même mode sus cité

2. Chez les enfants

- Nombreuses pathologies de la sphère ORL
- Nombreuses gastro-entérites, accentuées par la vie collective.
- 2 enfants ont été hospitalisés, l'un pour pose de drains trans-tympaniques, l'autre pour adénoïdectomie
- 2 enfants ont subi une intervention suite à un doigt sectionné dans une porte
- 2 enfants ont été opérés d'un phymosis
- 1 fillette de 2 ans, asthmatique, a été hospitalisée une semaine en pédiatrie pour bronchiolite

VII Actions éducatives – Prévention

1. Médecine Préventive

6 femmes et 7 enfants ont réalisé ce bilan.

2. Vaccinations

10 femmes ont reçu un REPEVAX (diphtérie- tétanos – poliomyélite - coqueluche).

7 femmes ont reçu un REVAXIS

2 femmes ont reçu un GENHEVAC B (hépatite B)

3. Info-santé

Une sage-femme est venue bénévolement répondre aux questions des résidentes concernant la grossesse, l'accouchement, la césarienne ou encore la méthode contraceptive la mieux adaptée à leur situation (ex : sans enfant ou multipare).

Une étudiante infirmière a fait une information sur les hépatites, en élaborant des brochures adaptées au public et a incité le plus grand nombre à réaliser un dépistage.

Les résidentes ont également été accompagnées pour participer aux journées mondiales de lutte contre les hépatites (19 mai) et contre le SIDA (1^{er} décembre) et réaliser des dépistages selon leur souhait.

Bilan statistique réalisé pour 30 personnes

Vue :

23 personnes ont une bonne vue
1 femme de 45 ans voit mal les petites lettres mais n'est pas restée assez longtemps pour bénéficier d'une visite auprès d'un ophtalmologue.
4 jeunes femmes, myopes, porteuses de lunettes étaient suivies régulièrement.
2 femmes porteuses de lunettes mais non contrôlées depuis plusieurs années ont bénéficié d'une visite et ont pu changer leurs lunettes

Dents :

8 personnes suivies ont des dents en bon état
9 personnes se savaient porteuses d'une carie et ont débuté des soins au cours de leur séjour, le plus souvent obligées par la douleur qui se manifestait
7 personnes ont du être sollicitées plusieurs fois avant de se décider à réaliser des soins, prétextant qu'elles ne souffraient pas
4 personnes ont refusé les soins, par peur du dentiste

Vaccinations :

18 sont à jour dans leur chemin vaccinal
7 sont en retard
5 ne connaissent pas leur situation
C'est le médecin qui décide de la suite à donner à ces parcours, après un entretien avec les résidentes

Contraception :

A leur arrivée, 18 femmes n'utilisaient aucune contraception
7 étaient porteuses d'un implant, 2 étaient en pré ménopause et 3 étaient enceintes
Pour l'année, 29 visites auprès d'un ou une gynécologue ont eu lieu permettant à :

- 10 de reprendre une contraception, à savoir 4 par pilule, 5 par la pose d'Implanon et 1 par la pose d'un stérilet
- 9 personnes n'ont pas souhaité de contraception
- 2 femmes refusent toute visite

Dépistages VIH – HEPATITES :

20 personnes l'avaient réalisé à leur arrivée
5 n'en avaient jamais fait
3 étaient dans l'ignorance
4 personnes l'ont réalisé mais sans doute un nombre plus important du fait de l'anonymat de cette démarche

